







## COMMUNIQUÉ

Paris. le 2 mai 2024

Nous, Organisations Syndicales Représentatives de la Fonction Publique Hospitalière CGT-FO-SUD et UNSA Santé Sociaux Public et Privé, réaffirmons ce 2 mai 2024 que suite à une reconvocation du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière portant acte du texte sur les ARM, que celui-ci, outre son inutilité, fait montre d'un déni du dialogue social total puisque le texte est représenté sans aucune modification et sans avoir tenu compte de nos propositions et revendications, compte tenu de la reconnaissance en tant que professionnels de santé des ARM!

Nous notons l'effort concédé d'une réunion multilatérale organisée préalablement à l'instance du 2 mai, mais dont les marges de manœuvre étaient tellement inexistantes qu'elle ne pouvait rien augurer d'autre que le boycott de ce jour.

Nous, Organisations Syndicales Représentatives de la Fonction Publique Hospitalière CGT-FO-SUD et UNSA Santé Sociaux Public et Privé, affirmons ce jour que nous continuerons à siéger aux plénières des CSFPH, mais que nous sélectionnerons les groupes de travail proposés et ne ferons acte de présence que lorsque celles-ci feront sens et qu'elles seront susceptibles d'apporter des améliorations pour nos collègues.

En dehors de ces marges de manœuvre et des propositions susceptibles que nous serions à même de faire, nous refuserons de siéger dans des groupes de travail dont l'objectif unique n'est que la mise en lumière d'un pseudo dialogue social qui n'apporte rien si ce n'est de cristalliser les craintes et les colères dans un contexte sanitaire, social et médico-social de plus en plus difficile.

A nouveau ce jour 2 mai doit avoir lieu un temps d'échanges concernant la réforme des infirmiers et la réingénierie du diplôme de la profession... un temps d'échange.

Mais on croit rêver!

Il ne s'agit pas d'échanger entre professionnels, il ne s'agit pas d'échanger entre Organisations Syndicales Représentatives et Ministère, il s'agit de travailler et de négocier!

Cette réforme annoncée le 2 mai 2024 est déjà un casus belli... puisque la véritable négociation s'est tenue en amont sans véritablement associer les Organisations Syndicales Représentatives, mais en faisant appel notamment aux étudiants IDE.

Comment nos futurs jeunes collègues pourraient-ils travailler à la réforme de cette profession alors même qu'ils ne disposent pas d'un recul nécessaire par rapport à l'exercice effectif de la profession dans les structures ?

Bien évidemment, leurs compétences et investissements ne sont pas à remettre en question.

En revanche, nos interrogations portent sur la position des ministères successifs qui n'ont eu de cesse d'exclure les Organisations Syndicales au profit d'autres corps constitués, y compris ceux constitués sous l'apparat des réseaux sociaux.

C'est pourquoi nous, Organisations Syndicales Représentatives de la Fonction Publique Hospitalière CGT-FO-SUD et UNSA Santé Sociaux Public et Privé, réaffirmons que nous ne laisserons rien passer et que nous continuerons à défendre sans cesse et sans relâche l'intérêt supérieur de la FPH et de celles et ceux qui la composent.

A cette fin, nous saisirons tous les moyens mis à notre disposition pour faire entendre la voix de celles et ceux que le ministère ignore trop souvent.